

**TICKOPUR R 60P**

Date d'impression: 12.03.2010

No.: 83026

Page 1 de 4

**1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise****Identification de la substance ou de la préparation**

TICKOPUR R 60P

**Utilisation de la substance/préparation**

Détergent. Nettoyant intensif, pour bain ultrasonique, très alcalin, poudre.  
\*Réservé aux utilisateurs professionnels.

**Identification de la société productrice**

Société :	DR.H.STAMM GmbH	Service responsable :	
Rue :	Heinrichstr. 3-4	Téléphone :	+49-(0)30-768 80-258
Lieu :	D-12207 Berlin	e-mail :	sdb@dr-stamm.de
Téléphone :	+49-(0)30-768 80-280	Numéro de téléphone d'appel d'urgence :	+49-(0)30-768 80-280
Internet :	www.dr-stamm.de		

**Information supplémentaire**

24-hours-emergency: Giftnotruf Berlin: +49-(0)30-30686790 (german, english)

**2. Identification des dangers****Classification**

Indications de danger : Corrosif, Irritant  
Phrases-R:  
Provoque des graves brûlures.  
Irritant pour les voies respiratoires.

**3. Composition/informations sur les composants****Caractérisation chimique ( Mélange )****Composants dangereux**

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
215-185-5	1310-73-2	hydroxyde de sodium	<32 %	C R35
207-838-8	497-19-8	carbonate de sodium	<30,0 %	Xi R36
231-509-8	10101-89-0	Phosphate de sodium	<30,0 %	Xi R36/37/38
	68411-30-3	Dodécylbenzènesulfonate de sodium	<5,0 %	Xn, Xi R22-38-41
200-573-9	64-02-8	Ethylenediaminetétraacétate de tétrasodium	<3,0 %	Xn R22-36

Le texte intégral des phrases R mentionnées figure au point 16.

**4. Premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

**Après inhalation**

En cas d'une inhalation d'aérosols/de brouillards/de projections : Consulter un médecin. Veiller à un apport d'air frais.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

**Après contact avec les yeux**

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Consulter un médecin.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie****Moyen d'extinction approprié**

Eau. Mousse. Eau pulvérisée.

**Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes nitriques (NOx). Dioxyde de carbone (CO2).

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Équipement spécial de protection en cas d'incendie: Utiliser une protection respiratoire adéquate En cas d'incendie et/ou d' explosion, ne pas respirer les fumées.

**Information supplémentaire**

Le matériau n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**TICKOPUR R 60P**

Date d'impression: 12.03.2010

No.: 83026

Page 2 de 4

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****Les précautions individuelles**

Tenir toute personne non protégée à l'écart. Se tenir du côté du vent. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'un masque respiratoire. Evacuer les personnes en lieu sûr.

**Les précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

**Les méthodes de nettoyage**

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**7. Manipulation et stockage****Manipulation****Consignes pour une manipulation sans danger**

Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants : contact avec la peau. contact avec les yeux.

**Préventions des incendies et explosion**

Le produit n'est pas: Comburant. Inflammable. Explosif.

**Stockage****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stocker uniquement dans les récipients d'origine.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage (VCI) : LGK 8 B

**8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle****Valeurs limites d'exposition****Valeurs limites d'exposition (VME/VLE)**

N° CAS	Substance	ml/m³	mg/m³	f/ml	Catégorie	Origine
1310-73-2	Soude caustique	-	2 e		VME	
		-	2 e		VLE 15 min	

**Contrôles de l'exposition****Contrôle de l'exposition professionnelle**

Cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

**Mesures d'hygiène**

Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

**Protection respiratoire**

Une protection respiratoire est nécessaire lors de : En cas de dégagement de poussière. appareil avec filtre à particules (EN 143). P2, P3.

**Protection des mains**

Matériau approprié: PVC (Chlorure de polyvinyle). PE (polyéthylène). NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel). CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène). NBR (Caoutchouc nitrile). Caoutchouc butyle. FKM (Caoutchouc fluoré).  
période de latence: >480 min. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

**Protection des yeux**

Lunettes de protection hermétiques.

**Protection de la peau**

combinaison de protection contre les substances chimiques. Tablier de protection.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Informations générales**

L'état physique : Poudre  
Couleur : blanchâtre  
Odeur : caractéristique

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

pH-Valeur (à 20 °C) :

12,1 (1 %)

Testé selon la méthode  
DGF H-III 1

## TICKOPUR R 60P

Date d'impression: 12.03.2010

No.: 83026

Page 3 de 4

**Modification d'état**

Point/intervalle de fusion : >300 °C  
Point de sublimation : n.a.  
Point de ramollissement : n.a.  
Point d'éclair : non inflammable

**Dangers d'explosion**

non explosif.

**Propriétés comburantes**

non comburant.

Densité (à 20 °C) : 1,0 g/cm<sup>3</sup> DIN 12791  
Hydrosolubilité (à 20 °C) : 150 g/L

**10. Stabilité et réactivité****Matières à éviter**

Acide, concentré. Métaux alcalins.

**Produits de décomposition dangereux**

Fort dégagement d'hydrogène possible au contact de métaux amphotères (par ex. aluminium, plomb, zinc) (Risque d'explosion !).

**11. Informations toxicologiques****Effets corrosifs et irritants**

Effet irritant sur la peau : corrosif. Effet irritant sur l'oeil: corrosif.

**Effets sensibilisants**

non sensibilisant.

**12. Informations écologiques****Écotoxicité**

En cas d'un déversement conforme en faibles concentrations dans des stations d'épuration biologique adéquates, des perturbations de la dégradabilité des boues activées sont peu probables. Le produit est une solution alcaline. Avant de l'éliminer vers une station d'épuration il faut généralement effectuer une neutralisation.

**Persistance et dégradabilité**

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**13. Considérations relatives à l'élimination****Élimination**

L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

**14. Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

ADR/RID classe : 8 No. ONU : 3262 ADR/RID Groupe d'emballage : II  
No. danger : 80 Etiquetage : 8 Code de classement : C6

**Nom d'expédition**

SOLIDE BASIQUE INORGANIQUE, CORROSIF, N.S.A. (Contains sodium hydroxide, mixture)

**Autres informations utiles (Transport terrestre)**

: 2 \*: E

**Transport maritime**

IMDG-Code : 8 No. ONU : 3262 Etiquetage : 8 IMDG-Groupe d'emballage : II  
EmS : F-A, S-B Marine polluant : no

**Nom d'expédition**

CORROSIVE SOLID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (CONTAINS SODIUM HYDROXIDE, MIXTURE)

**Transport aérien**

ICAO/IATA-DGR : 8 ONU/ID No. : 3262 Etiquetage : 8 ICAO-Groupe d'emballage : II

**Nom d'expédition**

CORROSIVE SOLID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (contains sodium hydroxide, mixture)

**15. Informations relatives à la réglementation**

## TICKOPUR R 60P

Date d'impression: 12.03.2010

No.: 83026

Page 4 de 4

**Etiquetage**

Symboles de danger : C - Corrosif

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

hydroxyde de sodium

**Phrases-R**

- 35 Provoque des graves brûlures.  
37 Irritant pour les voies respiratoires.

**Phrases-S**

- 22 Ne pas respirer les poussières.  
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).  
37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

**Informations réglementaires UE**

1999/13/CE (COV) : 0 % (0 g/l)

**Prescriptions nationales****16. Autres informations****Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

- 22 Nocif en cas d'ingestion.  
35 Provoque des graves brûlures.  
36 Irritant pour les yeux.  
36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
37 Irritant pour les voies respiratoires.  
38 Irritant pour la peau.  
41 Risque de lésions oculaires graves.

**Information supplémentaire**

Indications de stage professionnel: Observer le mode d'emploi sur l'étiquette.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

**Modifications**

\* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*